

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

ISABELLE BOUYER-MAUPAS : « PRÉVENIR EST DE NOTRE RESPONSABILITÉ »

Dans le cadre de la semaine consacrée à la sensibilisation et à la prévention des violences faites aux femmes, le pôle d'action sociale (PAS) de Valognes a proposé une action ayant pour objectif de sensibiliser aux cycles de violences intrafamiliales, repérer les signaux faibles et améliorer l'accompagnement des victimes.

Organisée en partenariat avec La Belle Échappée (association Femmes), le Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Cotentin et les équipes du PAS, cette rencontre a réuni professionnels et usagers autour d'un petit-déjeuner solidaire, suivi de la diffusion du film « Agir ensemble » réalisé par la MFR d'Urville et d'un temps d'échange. *Lien vers le film :*

https://www.youtube.com/watch?v=B3ngi5eHfv_o&list=RDB3ngi5eHfv&start_radio=1

Engagement fort du projet de mandature, l'Assemblée départementale réaffirme sa politique sur l'égalité femmes-hommes et sur la prévention et la lutte contre les violences intrafamiliales.

Si les chiffres définitifs pour 2025 ne sont pas encore publiés par le ministère de l'Intérieur, la tendance observée ces dernières années reste alarmante : **en 2024, 138 personnes ont perdu la vie au sein du couple, dont 107 femmes.**

Les chiffres régionaux confirment que la Normandie n'est pas épargnée : chaque année, on déplore 3 à 6 décès liés aux violences conjugales par département. Ces drames rappellent que la lutte contre les violences intrafamiliales est une urgence sur tout le territoire.

Dans la Manche, les chiffres sont tout aussi préoccupants : ce sont 2 013 faits de violences intrafamiliales relevés par les forces de sécurité en 2024, dont 1 208 violences

conjugales et 646 violences à connotation sexuelle. Ces chiffres sont inquiétants et nous obligent à agir.

Cette semaine est un temps fort pour sensibiliser, informer et mobiliser. Elle permet de rappeler que **derrière ces chiffres, il y a des vies, des familles, des parcours brisés.**

Isabelle Bouyer-Maupas, conseillère départementale en charge de l'égalité femmes-hommes et violences intrafamiliales.

« C'est une cause qui nous touche toutes et tous. Prévenir est de notre responsabilité. Notre devoir est d'agir ensemble pour lutter contre ces violences et arrêter de les invisibiliser ».

L'ACTION DU DEPARTEMENT

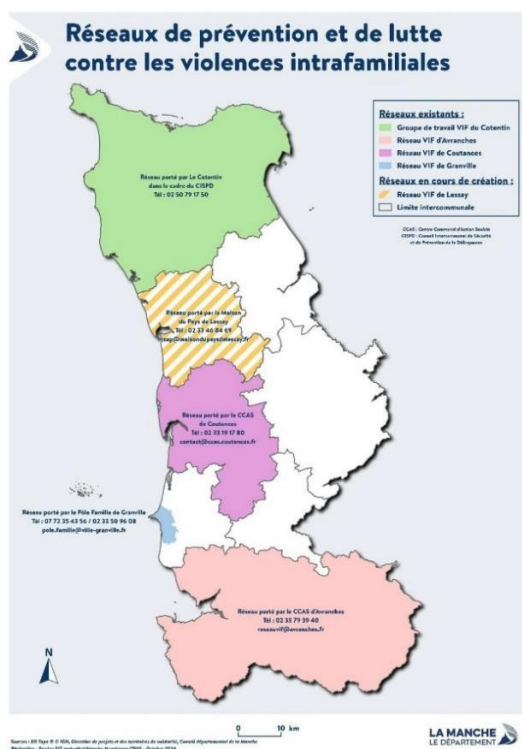
Le Département de la Manche a inscrit la prévention des violences intrafamiliales comme un axe majeur de sa politique sociale. En avril 2022, les élus départementaux ont décidé de renforcer cette politique en accentuant son soutien qui vise à :

1/ Renforcer cette lutte en soutenant la création de réseaux de professionnels formés. L'objectif est clair : un réseau sur chacun des 9 territoires de solidarité d'ici la fin de la mandature. Pour y parvenir, le Département accompagne la mise en place d'un à deux réseaux par an.

Cet engagement se traduit par l'action de 375 professionnels aux côtés des acteurs locaux, publics et associatifs, mais aussi par un financement dédié. Ce soutien permet de développer la formation, la réflexion et les actions de communication auprès des habitants.

Aujourd'hui, trois réseaux sont déjà actifs :

- Coutances Ville
- Granvillais (Granville, Yquelon, Saint-Pair-sur-Mer, Donville-les-Bains)
- Avranches – Mont Saint-Michel



Il existe également 3 structures indépendantes sur le Cotentin (CISPD, CLSPD, La Hague), celles-ci ne bénéficient pas du soutien du Département chacun menant ses propres actions sans mise en réseau.

2/ Aider financièrement les acteurs locaux via un appel à projets annuel dont l'enveloppe est en augmentation constante, passant de 20 000 € en 2021 à 80 000 € aujourd'hui et atteindra 100 000 € en 2028.

Des actions concrètes :

- Accompagnement des victimes : ateliers « estime de soi » pour femmes et enfants victimes, interventions sur les stéréotypes de genre.
- Coordination des acteurs : professionnels du droit, de la santé, du logement et du social mobilisés pour rompre l'isolement des victimes.
- Prévention ciblée : actions de sensibilisation dans les pôles sociaux, diffusion d'outils comme le violentomètre ou « stop violences ».